



# Pour réformer les lycées professionnels, le pari de la concertation ne fait pas que des heureux

La voie de la concertation choisie pour mener la réforme du lycée professionnel déconcerte. Selon l'entourage de la ministre déléguée Carole Grandjean, tout est « ouvert » et des « investissements massifs » pourraient être mis sur la table. Dans le monde enseignant, certains veulent tenter le coup, d'autres ont déjà claqué la porte, échaudés par les précédents et les annonces hâtives du président de la République. Cela commence dès ce lundi 7 novembre et la méthode sera « totalement nouvelle ». Afin de déminer l'hostilité grandissante – une nouvelle journée de grève enseignante s'annonce pour le 17 novembre 2022 –, la ministre déléguée Carole Grandjean, placée sous la double tutelle des ministères de l'éducation nationale et du travail, ouvre une série de concertations nationales. L'objectif ? Tracer les contours de la réforme du lycée professionnel.

Quatre groupes de travail, consacrés respectivement au décrochage, à la poursuite d'études, à l'insertion professionnelle et à une autonomie accrue des établissements, devraient permettre de définir les changements à venir. Ils rassemblent les principaux acteurs de la voie professionnelle : personnel de l'éducation nationale, membres de la communauté éducative, élu-es régionaux (la formation et l'emploi sont des compétences des Régions) mais également représentant-es du patronat et des branches. Rien cependant n'assure que ces différentes visions convergent.

« Il n'y a aucun tabou, aucune solution prédéfinie, on demande simplement aux uns et aux autres de laisser les postures au vestiaire et de se mettre au travail, assure l'entourage de la ministre. Tout ce que l'on dit, c'est qu'on ne peut pas se satisfaire que deux tiers des décrocheurs viennent du lycée professionnel, et qu'il y ait un tel taux d'échecs en poursuite d'études dans le supérieur pour les bacs pro. »

Le côté tabula rasa pourrait séduire, si le président de la République n'avait pas lui-même ouvert le bal des solutions clés en main, il y a deux mois. Dès la rentrée scolaire, Emmanuel Macron annonçait en grande pompe depuis la Vendée un doublement des temps de stage pour les élèves en lycée professionnel ainsi qu'une refonte profonde des filières, pour les « ré-arriérer en profondeur » avec le marché du travail.

Par ces propos, le président a ranimé la crainte lancinante des enseignants de lycée professionnel que l'on forme leurs élèves dans les entreprises davantage qu'en salle de classe ou en atelier, dans une pratique quasi jumelle de celle de l'apprentissage.

« Macron a laissé croire à la solution miracle de l'entreprise, comme d'habitude, au lieu de simplement poser un diagnostic, ce qui nous pose un gros problème », confirme le secrétaire national du syndicat enseignant SGEN-CFDT Sylvain Berthaud.

Les uns restent pour voir, les autres sont déjà partis

Pour autant, la CFDT se réjouit plutôt de cette « nouvelle approche » défendue par Carole Grandjean. « C'est un choc des cultures sans doute, une manière de faire que ne connaissent pas les syndicats de l'éducation nationale, mais qui semble familière à nos collègues du ministère du travail ou de la fonction publique. Tout est oral, rien n'est vraiment écrit, très différent des négociations que nous avons l'habitude de mener. Mais nous croyons à la sincérité du processus. »

Au moins deux organisations syndicales, majoritaires (le SNETAA-FO et le



SNUEP-FSU), ont quant à elles quitté la table, juste après l'assemblée plénière d'installation de la concertation le 21 octobre. « La communication s'est certes adoucie mais le fond reste toujours aussi rude, considère Sigrig Gérardin, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU. Si on allait discuter, ce serait pour négocier de la perte d'école au profit du temps en entreprise, des suppressions de postes, et pour jouer les disciplines les unes contre les autres. Il en est hors de question. »

D'autres iront, la méfiance en bandoulière, potentiellement « perdant-perdant », selon la formule de Jean-Rémi Girard du syndicat enseignant Snalc. « Ne pas y participer c'est être celui qui refuse le dialogue, y aller c'est bien sûr prendre le risque d'endosser les décisions... On participe pour le moment, et si c'est de la foutaise, on prendra nos responsabilités. » Et puis, précise le syndicaliste, « cela nous intéresse d'entendre ce que les Régions et les patrons ont à dire sur le sujet du lycée professionnel »

Près de la ministre, l'interprétation de ces va-et-vient semble un peu différente : « Les élections professionnelles arrivent bientôt, ce n'est pas simple de participer à un projet du gouvernement... » Les syndicats peuvent rétorquer que si l'air semble nouveau, la passion pour la concertation des ministres de Macron n'est pas neuve. Code du travail, chômage, retraite, chacun des grands chantiers sociaux lancés depuis cinq ans a eu le droit à sa table ronde, son grand débat ou ses groupes de travail. Pour finir parfois dans le cul-de-sac de réformes adoptées aux forceps.

#### Points durs

Pour cette réforme non plus, les points durs ne manquent pas. Le bilan de la réforme passée, en premier lieu. Dans le document officiel remis aux participants à ces groupes de travail, l'inspecteur général de l'éducation Marc Foucault (ancien conseiller spécial de Gilles de Robien, ministre de l'éducation sous Chirac) brosse un tableau plutôt très positif des choix faits sous Blanquer, que contestent pourtant dans une rare unanimité les syndicats. « Si on part avec un tel degré de mauvaise foi et de mensonge, c'est compliqué d'avoir confiance », ironise Jean-Rémi Girard. De quoi entretenir également le sentiment d'un décalage tenace entre la réalité de l'enseignement en lycée professionnel et l'image que s'en font ses transformateurs.

L'attachement à un système « dual », soit un lycée professionnel autonome de l'apprentissage, figure également en haut de la pile des sujets polémiques. Emmanuel Macron haut et fort et désormais Carole Grandjean ne cachent pas leur souhait d'un système « souple, agile » « à l'anglo-saxonne », presque mixte entre le modèle des centres de formation professionnelle (CFA), où l'on apprend essentiellement un métier en entreprise, et le modèle des lycées professionnels, établissements sous statut scolaire, dispensant un enseignement général et technique en atelier, puis en stage.

« Les lycées professionnels ont été présentés en permanence comme la voie de l'échec, or c'est tellement plus complexe que cela : il y a des jeunes qui n'ont absolument pas la maturité nécessaire pour apprendre en entreprise, et pour qui un encadrement scolaire serré est indispensable », explique le socialiste François Bonneau, président de la Région Val-de-Loire, en charge de ces sujets pour l'association des Régions de France

Mais alors que la Macronie promet sur tous les tons qu'elle ne veut pas faire disparaître le lycée professionnel, la méfiance reste de mise : « Nous nous sommes tellement fait balader depuis la réforme de l'apprentissage lancée par Muriel Pénicaud que, sans faire de procès à personne, nous restons extrêmement vigilants », insiste François Bonneau.

La crainte d'une carte des formations pensée à court terme pour satisfaire les secteurs en tension (restauration, bâtiment, soins à la personne, etc.) va également bien au-delà de la simple sphère syndicale, au point que l'entourage de la ministre reconnaît avoir dû corriger le tir. « Nous avons compris que notre discours semblait trop "adéquationniste" vis-à-vis du marché de l'emploi et, bien sûr, nous voulons privilégier les besoins



économiques sur le long terme. » Sans cacher pour autant que pour « ouvrir des filières performantes » , il faudra bien « en fermer d'autres »

L'enjeu de la carte des formations concertée

Les Régions, qui ont parfois lourdement investi pour monter des plateaux techniques dans les lycées professionnels, mettent également en garde : pas question de bouleverser ou de perdre la main sur la carte des formations. « Il est déjà tout à fait possible aujourd'hui pour une branche ou une entreprise d'implanter un centre de formation en apprentissage ici ou là, le marché est tellement dérégulé qu'on a fini par créer des systèmes concurrentiels qui n'ont pas de sens, souligne François Bonneau. Les lycées professionnels doivent rester soumis à une carte des formations concertée, nous y tenons beaucoup. »

Non sans une certaine hypocrisie, relève Jean-Rémi Girard, du Snalc. « Dans le domaine du tertiaire par exemple, si on a ouvert certaines filières, c'était pour faire des économies, et l'État comme les Régions ont une responsabilité là-dedans. Une formation gestion, ça coûte moins cher qu'un plateau technique de chaudronnerie, dont on a pourtant besoin dans plusieurs territoires ! »

L'annonce de la fermeture l'an prochain de plusieurs lycées professionnels à Paris et dans la Région Grand Est ayant fuité quelques jours avant le début de ces concertations ministérielles n'a guère arrangé les choses. « Hasard malheureux du calendrier » , plaide le ministère. La Région Île-de-France, interrogée par Mediapart, assure de son côté qu'il ne s'agit que de « transfert » de formations d'un lycée à un autre, qui concerne six lycées professionnels (sur les 29 que compte la capitale), et un lycée général, soit 750 élèves au total étudiant le commerce, la gestion ou encore la photographie.

En cause, « la baisse démographique des effectifs lycéens » mais aussi « la vétusté » de certains établissements. « On peut dire ce qu'on veut, cela ne se fera pas sans casse, on ne pourra pas pousser les murs dans les lycées censés nous accueillir, s'inquiète l'un des enseignants parisiens concernés. On détruit des équipes qui s'échinaient à adapter l'enseignement pour des élèves en échec scolaire, qui faisaient de l'horlogerie. C'est un véritable gâchis. »

Enfin, c'est la crainte d'une discussion hors-sol qui domine, alors que les enseignants en voie professionnelle se plaignent d'un sous-financement chronique et d'une dégradation manifeste de leurs conditions de travail. Environ 15 % des professeur-es de lycées professionnels sont contractuel-les, c'est deux fois plus que pour leurs collègues du général, et les concours au CAPES sont parmi les plus déficitaires en candidat-es.

« Un peu sur l'idée du quoi qu'il en coûte »

Si certaines filières ne font plus le plein, d'autres accueillent des classes de 30, 35 élèves, ce qui rend les conditions d'enseignement extrêmement complexes. D'autant plus qu'en trente-cinq ans, par le jeu des différentes réformes, les élèves de la voie professionnelle ont perdu plus d'un millier d'heures au cours de leurs scolarités.

L'accompagnement médico-social est également en souffrance, pour des élèves qui cumulent pourtant les difficultés sociales. En 2016, rappelle cet article d'Alternatives économiques , le centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) avait chiffré que 60 % des élèves de la voie professionnelle étaient des enfants d'ouvriers, et seulement 12 % des enfants de cadres. « L'État, année après année, s'est désengagé auprès de ses élèves les plus pauvres, dénonce Sigrid Gérardin, et il s'étonne aujourd'hui de leurs difficultés. »

L'entourage de Carole Grandjean assume, rappelle un projet « sous la loupe » du président de la République et promet un « investissement massif », même si rien n'est acté dans le dur, sauf la gratification des stages en entreprise pour septembre 2023 : «



Oui, beaucoup d'argent a été mis sur l'apprentissage, pour changer l'image de cette filière, en faire une voie d'excellence. Nous souhaitons le même investissement pour changer l'image des lycées professionnels. »

Une étudiante en BTS mode au Lycée professionnel du Dolmen à Poitiers, en février 2022.

Apprentissage contre lycées pro : Macron attise la concurrence au service des entreprises

Il y a bel et bien une volonté de « mettre de l'argent, des moyens, à l'issue des travaux de concertation », confirme Sylvain Berthaud, « un peu sur l'idée du quoi qu'il en coûte ». Le syndicaliste CFDT veut y croire, même s'il se méfie du couperet que ne manquera pas d'imposer Bercy, le puissant ministère de l'économie, déjà à l'œuvre dans le projet de loi de finances serré examiné cette année et finalement adopté par 49.3.

Le silence très remarqué du ministre de l'éducation, Pap Ndiaye, sur le sujet des lycées professionnels, n'aide pas à savoir de quel côté penchera le manche, du côté du travail ou de l'éducation nationale ?, et avec quel financement. « Pap Ndiaye nous a reçus, nous avons demandé maintes fois à ce qu'il s'exprime, il se défousse sur sa ministre déléguée », raconte Sigrid Gérardin. « Nous n'arrivons pas à savoir ce que le ministère de l'éducation pense de tout ça, là où il veut aller », confirme Sylvain Berthaud. Étrange externalisation, quand on sait que plus d'un tiers de lycéens en France suivent une voie professionnelle.

